

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 24/03/2025
et publié ou notifié
le 24/03/2025

COMMUNE D'AISY SUR ARMANCON

Séance ordinaire du 21 mars 2025

Date de la convocation: 14/03/2025

Membres en exercice : 10

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-et-un mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT

Présents : 7

Présents : Thérèse BURGRAF, Olivier MURAT, Olivier CADART, Roland BURGRAF, Marie-France MURAT, Hervé MEUGNOT, Nicolas DEZE

Votants : 10

Pour : 10

Représentés :

Contre : 0

Excusés : Aymeric FOURRIER, Maude GUYOTOT, Christian FRANÇOIS

Abstentions : 0

Absents :

Secrétaire de séance : Marie-France MURAT

Objet: Travaux de voiries et création d'une chicane et bandes rugueuses - 2025_04

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal des travaux de voiries sur le chemin de la Nourée et la rue Jean Leclair.

Une création de bandes rugueuses et d'une chicane pour réduire la vitesse seront posées sur la Rue Jean Leclair.

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Boujeat de Niry d'un montant de 10 931.09 TTC

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité.

- **ACCEPTÉ** le devis de l'entreprise BOUJEAT d'un montant de 10 931.09 TTC
- **DIT** que la dépense sera inscrite au budget 2025

La secrétaire de séance
Marie-France MURAT



Le Maire,
Olivier MURAT

